

*COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi tendant à porter de cinq à sept le nombre des membres de la Commission de répartition des contributions directes de la ville de Paris (nommée le 19 avril 1880.)*

*3 mai 1880*

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : ADAM.
- 2<sup>e</sup> — CALMON.
- 3<sup>e</sup> — ROQUES.
- 4<sup>e</sup> — DELACROIX.
- 5<sup>e</sup> — HUGUET (A.).
- 6<sup>e</sup> — JOBARD.
- 7<sup>e</sup> — SCHOELCHER.
- 8<sup>e</sup> — JOUIN.
- 9<sup>e</sup> — PEYRAT.

5  
5

1  
Commission chargée de l'examen du  
projet de loi tendant à porter de 5 à 7 le nombre des membres  
de la Commission de répartition des contributions directes de  
la ville de Paris.

Séance du 3 mai 1880. à 1<sup>h</sup> -

La Commission nomme M. Schaecher Président  
et M. Auguet, Secrétaire de la Commission -

La Commission désigne M. Adam pour  
rapporteur.

La séance est levée à 1<sup>h</sup> 1/2.

Le Président

Le Secrétaire

M. Schaecher

M. Auguet

Séance du 27 mai 1880.

La séance est ouverte à 1<sup>h</sup> sous la présidence de M.  
Schaecher.

M. Adam donne lecture de son rapport.

Le rapport est lu et approuvé sans observation.

Le rapporteur est invité à déposer son rapport  
sur le bureau du Sénat à la séance de ce jour.

La séance est levée à 1<sup>h</sup> 1/2

Le Président

Le Secrétaire

M. Schaecher

M. Auguet